

Compte rendu de l'Assemblée Générale ASPTT SAINTES du 13 juin 2023

1 Accueil et rapport moral du Président M. Vincent NOURAUD

Bonjour à tous,

Comme le disait le grand prophète Vincentis NOURAUDIS, "quand vient l'été, il est l'heure de l'assemblée".

Merci de votre présence à notre assemblée générale 2023 notamment aux adhérents du sport santé très bien représentés.

Merci à Gunther JEDAT de sa présence en tant que représentant de la municipalité.

Cette année, nous nous sommes quelques peu ennuyés. En effet, pas de pass sanitaire à contrôler ou de protocole à mettre en place... bref rien de fun...

Trêve de plaisanterie, j'ai assisté à l'assemblée générale nationale de la fédération. Voici quelques infos à retenir de cette assemblée :

- Les festivités des 125 ans de la fédération ont coûtés entre 350000 et 400000 euros à la fédération (sommes prévues au budget)
- L'aide de la poste disparaît à partir de la saison prochaine
- La réversion versée par la fédération disparaît également la saison prochaine
- La licence premium passe à 23 euros. La tendance sur les 5 prochaines années devrait lui faire atteindre un prix entre 28 et 30 euros.

Christelle ROELLY est nouvellement élue au bureau fédéral de la fédération.

Par les pouvoirs qui me sont conférés, je déclare ouverte cette assemblée générale.

3 Effectifs ASPTT Saintes :

L'effectif global de notre ASPTT depuis l'année 2019/2020 (chiffres issus d'ADHERONS *)

Effectifs/Activités	années	19/20*	20/21	21/22	22/23*
Badminton		21	3	23	26
Sport-Santé		22	26	41	45
SIEGE		2			
Tennis		11	10	16	15
TOTAL licenciés(*)		55	39	80	85

(*) Des adhérents participent à plusieurs activités.

Pour les votes :

Présents ou représentés 35 membres dont 5 du Comité Directeur de Club 2022 sur 85 inscrits.

4 Compte rendu d'activité des sections : Année 2022/2023

Badminton : Vincent NOURAUD – saison 2022/23

Cette saison, nous avons obtenu un nouveau créneau. Nous avons donc maintenant 2 créneaux. Notre créneau historique du mercredi soir de 18h30 à 22h et un nouveau créneau le lundi soir de 19h15 à 22h pour lequel nous avons passé un accord avec le FUTSAL les 2 associations avaient obtenues le créneau entre 18h30 et 19h30. Après contact nous nous sommes mis d'accord pour un début de créneau du badminton à 19h15.

Nous sommes 26 adhérents. Ce total n'avait pas été atteint depuis plusieurs années et nous avons de plus des adhérents plutôt assidus contrairement à d'autres années.

Nous avons participé au national de badminton ASPTT dans le cadre des 125 ans de l'ASPTT à NANTES. Les 5 participants étaient ravis de ce week-end. Question résultat, somme sortis premier de notre poule en remportant nos 3 rencontres face à TOULOUSE 1, AMIENS 2 et CARCASSONNE 3 à chaque fois sur le score de 3 à 2.

Nous avons donc joué le ¼ de finale le lendemain face à MONT DE MARSAN 1. Nous l'avons également emporté 3 à 2. En ½ finale, nous sommes tombés contre plus fort que nous et nous nous sommes inclinés 4 à 1 face à BAYONNE 1. Nous avons également perdu le match pour la 3ème place 5 à 0 face à CARCASSONNE 1.

C'est AMIENS 1 qui a remporté le tournoi pour la 4ème fois consécutive.

Nous avons retrouvé des participants déjà rencontrés lors des précédents nationaux (CARCASSONNE, AMIENS, CHALONS EN CHAMPAGNE) et avons sympathisé avec des nouveaux (TOULOUSE, MONT DE MARSAN, BAYONNE).

L'année prochaine aura lieu un régional de badminton OCCITANIE à CARCASSONNE auquel nous devrions être conviés. Vous me direz que SAINTES ne fait pas partie de l'OCCITANIE. En effet, mais BAYONNE et MONT DE MARSAN y sont conviés et CARCASSONNE souhaite nous y convier également si nous le souhaitons.

Question budget, la participation à ce national laisse des traces. Cette manifestation a coûté environ 600 euros à la section malgré la participation de chaque joueur à hauteur de 100 euros.

Nous avons économisé environ 250 euros de frais de location d'un minibus grâce au système de prêt gratuit de mini bus par la municipalité. Je tiens à remercier chaleureusement la ville de SAINTES pour cette initiative qui pour en avoir discuté avec d'autres clubs ne se pratique que très peu dans d'autres municipalités.

L'adhésion de la saison prochaine va passer à 55 euros puis probablement à 60 euros la saison suivante. Je tiens à rappeler que cela fait de 10 ans que l'adhésion n'avait pas augmentée.

Cette augmentation se fait en 2 fois afin d'éviter une hausse trop forte sur une saison. Elle s'explique par les raisons suivantes ;

- Augmentation régulière de la licence premium
- Arrêt de la réversion de la fédé sur les licences
- Hausse de la consommation de volants suite au 2ème créneau
- Forte hausse des prix des volants. Une boîte que l'on payait 11,50 est maintenant difficile à trouver en dessous de 14 euros,

Sport Santé : Christine MOURA – Saison 2022/2023 : 6-ème saison

La vocation de la section Sport/Santé de l'ASPTT Saintes est d'accueillir des personnes qui de par leurs pathologies et/ou leur situation sociale fragile, ne pourraient pas être accueillies dans une structure à visée de performance, ou dont le coût serait trop élevé. En effet, un accident ou une longue pathologie, éloignent parfois définitivement du monde du travail, et d'une vie sociale épanouissante.

Bilan quantitatif :

Fréquentation régulière avec une légère augmentation du nombre d'adhésions. Nous en avons prévu 45

Nous sommes à 45 : 36 femmes et 9 hommes. Le plus jeune a 22 ans, la plus âgée 84 ans, mais une bonne partie de nos adhérents se situe dans la tranche d'âge 60/70 ans.

- 38 sont inscrits à l'une des 2 séances yoga/gym douce du lundi ou du jeudi.
- 6 de ces pratiquants yoga participent également aux séances de tennis de table et badminton ce qui fait un groupe raquettes de 13 personnes
- 1 adhérent a rejoint la section tennis, tout en conservant une activité au sein du Sport/Santé.

Le public se montre plutôt fidèle avec un certain nombre d'adhérents présents depuis le début de notre action sport/santé. La section représente 52,3% des adhérents, tous avec licence premium de l'ASPTT omnisports.

Bilan qualitatif :

L'espoir d'amener ces personnes vers nos sections tennis et badminton est un peu déçu mais de fait, la plupart de ces personnes ont besoin d'une prise en charge si respectueuse de leurs difficultés qu'elles ne peuvent effectivement pas trouver leur place au sein d'un club « classique ».

Le recrutement se fait essentiellement grâce au « bouche à oreille », aux flyers de la fédération et au P'tit Mag' de la ville auquel nous communiquons nos activités.

Cette saison nous avons poursuivi l'accueil de déficients visuels avec handicap moteur, 2 hommes qui participent très assidûment au yoga, mais qui exigent une implication et une disponibilité importante de notre part.

Une de nos adhérentes, présente depuis 5 ans, vient de participer à une compétition régionale des paralysés de France (APF), démontrant par-là même, qu'elle a repris confiance en elle tant physiquement que psychologiquement. Elle a d'ailleurs pris des responsabilités au sein de cette association en plus de celles qu'elle avait déjà au sein du GEM.

Les compétences des intervenants :

Cette saison, nous avons dû en cours d'année, faire appel à une 2-ème enseignante yoga, Nathalie ne pouvant plus exercer à Pidou en raison de son intolérance aux produits d'entretien utilisés le jeudi.

Nathalie Dumas (Agrée PEPS) n'intervient plus que le lundi.

Isabelle Poulet l'a remplacé le jeudi.

Toutes deux proposent un enseignement adapté aux difficultés des adhérents.

Ainsi, certains n'ont pas la possibilité de pouvoir s'allonger au sol mais des alternatives avec du matériel (chaises, sangles, coussins...) sont trouvées pour permettre une participation satisfaisante. Cela permet également à ces personnes très en difficulté, de pouvoir répéter ces gestes dans leur environnement et ainsi de prendre conscience de la nécessité qu'il y a, à stimuler muscles et articulations au quotidien.

Valérie Dogneton, notre intervenante tennis de table, est bénévole. Sa qualification handisport (CQH) lui permet d'adapter sa pédagogie ; elle propose des alternatives ludiques et gratifiantes quelles que soient les limites physiques des participants. En juin, elle fera une formation orientée sur l'accueil des personnes souffrant d'un syndrome Parkinsonien. Cette formation, obtenue dans son cadre professionnel est prise en charge par la CDA. Dans le cadre de la fédération ASPTT, Valérie a également monté un dossier de VAE de coach sportif en pratique adaptée.

En ce qui concerne le badminton, il n'a pas été possible de trouver un enseignant ; nous participons donc à l'encadrement de l'activité, aidées techniquement par un adhérent qui, avant son problème cardiaque avait suffisamment pratiqué pour être en mesure de conseiller le groupe.

Les moyens matériels :

Nous continuons de fournir l'essentiel du matériel sauf en yoga, où depuis le Covid nous avons demandé à chaque participant d'avoir son propre matériel (Tapis, sangle etc...) La salle du Pidou pour le yoga et la gym-douce offre un cadre apprécié de tous, dommage que le lundi la propreté du sol ne soit pas souvent au rendez-vous.

Le gymnase de La Boissarderie pour le badminton et le tennis de table pêche par ses conditions thermiques, glacial l'hiver, fournaise l'été. Mais surtout c'est le partage avec d'autres associations qui est parfois problématique, en raison du manque de vestiaires et d'attitudes pas toujours respectueuses des lieux et de ceux qui s'y trouvent.

Le créneau qui nous est accordé 16h30 18h n'est pas très adapté à nos pratiquants (conditions thermiques et transports collectifs qui cessent à 17H15) et n'est pas en adéquation avec les impératifs professionnels de notre intervenante. Malgré nos demandes réitérées chaque année, il semble que le partage avec l'USPR ne soit pas négociable. Qui en est responsable, la ville ou l'USPR ?

Evaluation de la démarche :

1- L'assiduité :

Nous y sommes particulièrement vigilantes. Certains viennent à plusieurs séances dans la semaine, d'autres, peu nombreux, sont plus dispersés, notamment dès l'arrivée des beaux jours. Nous n'hésitons pas à prendre de leurs nouvelles si l'absence s'installe, afin de rester au plus près de leurs besoins et afin de les remobiliser si nécessaire.

2- Les tests d'évaluation :

Cette année, nous avons distribué les livrets d'évaluation en invitant chacun à s'interroger sur ses motivations et sa pratique mais nous n'avons pas fait les tests comme les années précédentes. C'est malgré tout un peu lourd à mettre en œuvre ; ceux qui y participaient, n'étaient pas ceux qui étaient les plus en difficulté ; en outre, ces évaluations nous mettaient quelque peu en contradiction avec notre démarche qui est de permettre à chacun d'exister dans un club sportif avec ses limites et sa pathologie.

Finalement, l'observation et l'échange tout au long de l'année, constituent la meilleure des évaluations

3- Sortir de l'isolement et de la sédentarité :

L'un de nos objectifs est aussi de permettre aux personnes isolées socialement de retrouver du lien social et de la convivialité. En fin de trimestre et fin d'année, nous avons coutume de proposer un goûter et/ou une balade avec pique-nique.

Cette saison ce sera le 28 Juin.

Certains adhérents au cours de l'année s'organisent pour se retrouver autour d'un café, en dehors du club. Pour un départ ou un événement familial, là aussi, ils s'organisent pour que nous partagions, ensemble un moment festif. D'autres se sont impliqués dans un projet au centre social des 2 rives autour des prochains jeux olympiques, et encouragent d'autres adhérents à les rejoindre.

Remarques :

Nous avons eu cette saison 2 adhérents qui se sont blessés au badminton en tombant ; l'intervention des pompiers a été nécessaire pour l'une d'entre elles qui a dû être orientée vers les urgences de la ville.

Perspectives pour une 7-ème saison :

Comme chaque année, nous participerons en septembre au village des associations. Nous proposerons la saison prochaine, les mêmes activités.

Cette saison nous avons porté le coût de l'adhésion à 75€. Cela a eu pour conséquence une augmentation du nombre de personnes relevant des minimas sociaux. Certains, jusque-là, n'avaient pas fait valoir leurs droits à bénéficier d'un tarif adapté à leur situation sociale. Aujourd'hui nous comptabilisons donc 10 personnes n'ayant payé que 37€ :

- 7 personnes relevant de l'AAH
- 1 personne relevant du RSA
- 1 personne relevant de l'ASS
- 1 personne relevant du minimum vieillesse

Compte tenu du contexte social actuel, nous n'imaginons pas une amélioration dans les mois à venir. Aussi pour une partie de ce public déjà mis à mal, il nous semble difficile d'envisager d'augmenter notre adhésion. Les subventions que nous pourrions obtenir seront plus que jamais indispensables à la poursuite de notre action.

Nous pourrions envisager de dissocier le coût de l'adhésion, en fonction des pratiques, le yoga ayant un coût beaucoup plus élevé que les sports de raquettes. A discuter...

La saison prochaine, nous fonctionnerons avec une nouvelle enseignante yoga, celle actuelle n'ayant pas fait l'unanimité. Nous avons même envisagé de remplacer les 2 intervenantes actuelles par 2 jeunes femmes qui ont fait quelques remplacements ; l'une d'entre elle étant enceinte, ce sera finalement pour la saison 2024/2025, s'il y a

Nos partenaires initiaux, à savoir le CDOS et la coordinatrice territoriale PEPS ont été plus que discrets....

Nous convenons malgré tout de les recontacter pour voir ensemble ce qui n'a pas fonctionné cette saison.

Tennis :

Le nombre d'adhérents tennis reste stable avec 15 personnes dont :

- 11 licenciés FFT
- 1 sport santé
- 2 licenciés autres clubs et 1 activité loisir.

Du fait du manque de créneaux disponibles en salle le soir pour les personnes en activité et sans projet de réfection d'un ou des deux courts en dur il est vain de vouloir développer l'activité.

Depuis de nombreuses années, nous organisons des séances d'entraînement encadrées par un moniteur ou un éducateur.

Nous avons fait la saison 2021/2022 avec Jean DAMIANI, éducateur bénévole et, depuis Septembre 2022 (saison 2022/2023), c'est Philippe LEHMANN, moniteur diplômé d'état qui assure les cours avec 3 créneaux d'1 heure pour 13 joueurs et joueuses (dont 1 adhérent sport santé).

- 1 créneau "Débutants" à 17h
- 1 créneau "Dames compétition et loisirs" à 18h
- 1 créneau "Messieurs" (loisirs) à 19h

La participation financière des joueurs et joueuses pour bénéficier des cours étant de 150 euros/an, la différence doit être couverte par les réserves de la section sur le compte omnisport.

Malgré le peu d'adhérents, la motivation est toujours là et nous continuons à inscrire des équipes en championnat départemental.

Pour l'année 2022 :

- L'équipe dames engagée en coupe de printemps '+ 50' s'est classée 1ère sur 6 équipes avec 5 victoires.
- L'équipe dames engagée en challenge d'automne '+ 50' (saison 2023) s'est classée 1ère sur 6 équipes avec 5 victoires.

Pour maintenir une équipe, nous devons faire appel à au moins 1 joueuse d'un autre club n'ayant pas inscrit d'équipe dans le même championnat (qualification provisoire).

Les dames ont également participé au championnat mixte de septembre en tant que renfort des clubs de Rétaud et Les Gonds qui avaient conclu une entente entre clubs.

1 joueuse a participé au championnat individuel malgré les difficultés liées au manque de créneaux en salle pour recevoir les adversaires.

Nous avons clôturé la saison tennistique 2022 en juin par une soirée conviviale avec des rencontres de doubles et un repas en commun. C'était une fin de saison particulière car c'était la dernière intervention de Jean notre éducateur bénévole auquel nous avons remis un cadeau pour le remercier de toutes ces années partagées avec lui.

Année 2023 (en cours et à venir)

Pour la 1ère fois, nous avons inscrit une équipe dames 'Raquette FFT' avec 4 joueuses n'ayant jamais été classées au-delà de 30 /3.

Suite à une blessure de l'une de nos joueuses, l'équipe bien qu'incomplète a été autorisée à participer à la journée de qualification au TC Saintes dans une bonne ambiance.

Nous pouvons envisager de créer une équipe mixte en septembre en association avec un autre club.

L'équipe dames quant à elle continue à évoluer en championnat départemental avec l'aide des clubs de Rétaud et Saujon.

A noter que le championnat de printemps qui s'est terminé en mai a été particulièrement difficile à gérer. L'équipe était en 1ère division face à des adversaires souvent mieux classées, avec une seule personne en renfort et peu disponible. Les rencontres devaient se dérouler le samedi alors que nous n'avons la salle que le dimanche. Ces difficultés ne sont pas encourageantes pour la suite mais il faut rester optimiste.

Le coût horaire du moniteur étant fixe, si nous voulons réduire le déficit sans augmentation significative de la cotisation, nous devons augmenter le nombre de participants par créneau (avec un maximum de 6).

Pour maintenir 3 créneaux, il faut donc atteindre 18 participants et cela en tenant compte des contraintes horaires et du niveau de chacun

Ou bien réduire le nombre de séances annuelles c'est à dire arrêter les cours en mai par exemple.

4 Compte rendu financier : (Michel BONNIN)**Compte de Résultat 2022 hors Actions Sport Santé (en euros)****affiche un excédent de 435,25 €**

Tennis affiche un déficit de 257,49 € (Recettes = 2170 et dépenses 2427,49 €)

Dépenses : Le moniteur P Lehmann de 09 à 12/22 = 1056 €, les licences FFT + FSASPTT et l'affiliation FFT pour un montant de 742 €. On ajoute l'achat de balles pour les championnats 69,24 € et pour les cours 55€.

Recettes : Adhésions pour 1070 € dont cotisations pour 345 € et la part licences de 725 €

Participation aux cours avec moniteur pour un montant de 1100 € sur 2022 et 700 sur 2023 en PCA

Siège affiche un excédent de 409,91 € (Recettes 733 € Dépenses 323,09 €)

Dépenses : fournitures et pot AG / 84,65 €, assurance Sauvegarde GMF 109,48 €, service bancaire = 78,96 € et affiliation FSASPTT à 50 €

Recettes : Réversion licences premium (droit adhésion club) pour 179 € et intérêts sur livret = 554 €.

Badminton affiche un excédent de 282,83 € (Recettes = 1050 et dépenses 767,17 €)

Dépenses : achats de volants pour 436,17 €, licences FSASPTT et tournoi de Pons pour 331 €

Recettes 21 adhésions pour 1050 € dont cotisations 594 € et part licences pour 456 €

Commentaires :

Siège : Ses recettes sont liées aux intérêts du livret. Chaque section y a déposé une partie de son avoir et c'est une manière de participer au fonctionnement du 'Siège'.

De plus les versements des licences Premium sont alloués au 'Siège'.

De cette façon, le DAC (Droit d'Accès au Club) peut être réduit au strict minimum.

Tennis : Le coût du moniteur ne s'est pas encore trop fait sentir dans ce résultat 2022 car c'est sur une période de 4 mois. Pour 2023 ce coût sera sur les 6 mois de cette fin de saison sportive 2022/2023 et les 4 mois du début de la saison 2023/2024 (l'équivalent d'une année pleine).

Pour équilibrer ce poste, plusieurs solutions :

Soit diminuer le nombre de cours de 30 à 21 pour 13 inscrits ou 23 pour 15 inscrits ou 28 pour 18 inscrits,

Soit augmenter le tarif de 150 à 160 € et réduire le nombre de cours en fonction des inscrits.

Le déficit 2022 provient du fait que nous avons remboursé cette année les frais de déplacement du bénévole (Jean Damiani) sur les 3 dernières saisons (2019/20-2020/21-2021/22).

Badminton : En l'absence de participation à un National ASPTT, la section provisionne son excédent pour 2023 les 125 ans FSASPTT.

Compte de Résultat 2022 Sport Santé (en euros)

Affiche un déficit de 1285,37 € (recettes 6113 et dépenses 7398)

Dépenses : monitrice yoga PSL pour 3516,57, monitrice auto-entrepreneur pour 540 €

Frais de déplacement pour 2095,04 dont 1193,93 en abandon de frais (voir recettes)

Licences pour 1138 €

Adhésion PSL pour 35 €

Pots et divers consommables et courrier A/R pour 73,38

Recettes : Subvention ANS pour l'action 2022-2023 de 2100 € dont 1200 reportés sur 2023 en PCA.

Subvention municipale de 1000 €

Aide PSL de 230,69 €

Adhésions pour 1778 € de cotisations et 1010 € pour les licences

Dons (abandon frais km de 1193,93 €

Indépendamment du bilan en année civile voici les bilans en année sportive des actions sport santé

2020/2021 = + 3710,95

2021/2022 = - 3569,20

L'excédent dû au COVID est effacé.

Résultat global déficitaire de 850,12 € (Recettes 10 066 et dépenses 10 916 €)

Prévisionnel 2023 à 14365 € avec reprise sur provisions de 656,18 €

Siège : (Recettes 1255 € Dépenses 373 €) Excédent 882 €

Dépenses : assurance (déjà payée) 114,03 et service bancaire 78,96

Cotisation statutaire FSASPTT = 50

Pot AG 100 € et cartouches imprimante 30 €.

Recettes :

Réversions en lieu et place du DAC (Droit d'Adhésion au Club) 83 lic.(166 €)

Intérêts sur livret estimés à 1089 €

Tennis : (Recettes 3116,63 € Dépenses 4307 €) Déficit 1190,37 €

Dépenses :

Achats de balles entraînements et compétition = 218 €

Moniteur de tennis : 31 séances de 3h à 32 €/h environ 3000 €

Licences, adhésion FFT et inscriptions championnats = 1089 €

Recettes :

Vente balles et grip 16,63 €

Cotisations : 18 adhésions 198 € + 972 € pour les licences

Participations aux cours collectifs : 1930 € [18 à 150 (4 mois sur 10) +PCA 2022 = 700+150 (réglés en 2023)]

Badminton : (Recettes 1960 € Dépenses 2308 €) Déficit 348 €

Dépenses : Hébergement aux 125 ans : 1040 €

475 € de petits matériels (volants)

Déplacement aux 125 ans FSASPTT : 135,01

50€ pour animation

568 € de licences et 40 € pour tournoi.

Recettes : 772 € de cotisations et 568 € pour les licences

620 € de participations aux 125 ans

Sport Santé : A l'équilibre : 7377 €

Recettes : Subventions : Produit constaté Avance ANS de 2022 = 1200 plus 880 sur les 3300 demandés pour action 2023/2024

Subvention municipale demandée de 1000 €

Adhésions - Cotisations : 2220 et part pour licences = 1147

Dons de frais de déplacements = 930

Dépenses :

Rémunérations des moniteurs : 4116 €

Frais déplacements des bénévoles : 1564,92 € et courrier : 6,08 €

Licences 1147 € et adhésion CDOS 120€ et PSL 35 €

Fournitures et petit équipement pour 238 €

Bilan global année 2023 = 14 365 € avec reprise sur provisions de 656,18 €

5 Divers :**Échanges et dialogue avec Gunter JEDAT (Conseiller délégué aux affaires sportives) :**

- Le créneau du mercredi pour le sport santé : Nous demandons qu'il soit avancé à 14h30 et nous convenons qu'une rencontre avec le maire serait nécessaire.

- L'absence de courts extérieurs handicape la section Tennis. Pas de projet municipal pour ce court. Un projet de réfection est indispensable, car l'action sport santé dépend de la survie de la section Tennis. G. Jedat nous informe que des travaux au niveau des vestiaires du gymnase vont prochainement avoir lieu et nécessiteront que nous vidions tout ce qu'il y a dans le bureau puisque celui-ci va devenir un vestiaire. La réalisation d'un bureau mutualisé est envisagée sans que nous n'ayons de dates et sans que dans l'intervalle, nous ayons de solutions de stockage.

Informations :

L'adhésion annuelle au CDOS17 est passée à 120 €

Comité Directeur de Club : Année non électorale, pas de démission ni de candidature

Composition 2022

Fonction/Rôle	Section d'appartenance	NOM Prénom
Président et Responsable activité	Badminton	NOURAUD Vincent
Secrétaire	Tennis	GIRAUD Sylvette
Trésorier	Tennis	BONNIN Michel
Secrétaire adjointe	Sport Santé - Tennis	MOURA Christine
Membre/ trésorière section	Tennis	MEGE Françoise

Le Comité Directeur est reconduit ainsi que le bureau
Composition 2023 :

Fonction/Rôle	Section d'appartenance	NOM Prénom
Président et Responsable activité	Badminton	NOURAUD Vincent
Secrétaire	Tennis	GIRAUD Sylvette
Trésorier	Tennis	BONNIN Michel
Secrétaire adjointe	Sport Santé - Tennis	MOURA Christine
Membre	Tennis	MEGE Françoise
Membre		

Signatures

Président

NOURAUD Vincent



Secrétaire de séance

Michel BONNIN

